

DÉTAILS SOUS-MARINS

Rapport présenté par le Canada*

Introduction

Le Canada est un pays entouré de trois océans : l'Atlantique à l'est, le Pacifique à l'ouest et l'Arctique au nord. Les dernières évaluations de la longueur des côtes canadiennes, y compris les îles les plus importantes et de taille moyenne situées au large du continent, ont donné le résultat surprenant de 156 000 miles terrestres (251 000 kilomètres).

Pendant longtemps, des études scientifiques ont eu pour sujet l'exploitation des ressources naturelles au large des côtes. Les recherches pétrolières dans les fonds marins se sont accélérées. Il devient urgent de se soucier de la protection de l'environnement naturel lors de l'exploitation des ressources de la mer. Dans ces circonstances, il est normal que le Canada s'intéresse de près à l'identification et à la désignation des détails sous-marins naturels.

Institutions canadiennes intéressées

Au Canada, les travaux de levés hydrographiques ont commencé en 1883 sous les auspices du Gouvernement canadien. Le Service hydrographique du Canada a été créé en 1904. Ces travaux avaient pour but principal d'assurer la sécurité de la navigation côtière et intérieure de surface mais consistaient aussi, par voie de conséquence, à étudier les détails du fond des mers.

Au cours des dix dernières années, les institutions s'occupant des eaux intérieures et marines ont été groupées pour former le Ministère de l'environnement qui comprend une Direction des eaux intérieures et une Direction des sciences de la mer. C'est cette dernière qui établit des levés hydrographiques et entreprend des recherches océanographiques.

Le Canada est membre de l'Organisation de la Carte générale bathymétrique des océans (GEBCO) du Bureau hydrographique international, et établit des cartes générales bathymétriques de régions déterminées.

Participation du Canada aux travaux de l'Organisation des Nations Unies sur les noms des détails sous-marins

Depuis la Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui s'est tenue à Genève en 1967, le Canada a eu un représentant au Groupe d'experts pour la normalisation des noms géographiques. Un représentant a participé aux séances du Groupe d'experts au Siège de l'Organisation des Nations Unies en 1970 et 1971. Il est membre du Groupe de travail chargé d'étudier les noms des détails sous-marins et a présenté des documents au Groupe d'experts concernant les principes d'appellation, les

termes génériques et le contrôle et la diffusion de la nomenclature des détails sous-marins.

Le Canada a porté un intérêt croissant à cette question et a établi des cartes bathymétriques à grande échelle. Quatre cartes couvrant les zones qui longent la côte de l'Atlantique ont été publiées. Ce sont les premières cartes bathymétriques publiées par le Canada en plus des cartes générales à petite échelle dressées pour la GEBCO.

Activités récentes du Canada

Le Comité permanent canadien des noms géographiques a nommé en 1967 un sous-comité chargé d'étudier les noms des détails sous-marins.

Le représentant au Groupe d'experts est membre de ce sous-comité, composé de spécialistes de l'hydrographie, de l'océanographie et de l'environnement. Ainsi, la plupart des organismes qui s'intéressent aux travaux sous-marins contribuent aux travaux du Sous-Comité. Le Sous-Comité a consacré beaucoup de temps à une étude des termes génériques employés pour la désignation des détails sous-marins.

Bien que cet examen ne soit pas encore terminé, on pense que les rapports d'activité d'un groupe de travail présentés au Sous-Comité peuvent être intéressants pour d'autres pays. Ces rapports intitulés « *International nomenclature of ocean bottom features* » (Nomenclature internationale des détails du fond des océans), « *Glossary of definitions of undersea terms* » (Glossaire de définitions des termes sous-marins) sont reproduits ci-après en tant qu'annexe I et annexe II respectivement. Il convient de noter que le Sous-Comité n'a pas encore approuvé la plupart des termes et définitions figurant dans le glossaire.

Annexe I

NOMENCLATURE INTERNATIONALE DES FORMES DU RELIEF OCÉANIQUE

Voilà plus de vingt ans que durent les travaux qui ont été entrepris à l'échelon international en vue d'établir une nomenclature des formes du relief océanique qui puisse être généralement approuvée. La Conférence hydrographique internationale, qui se tiendra à Monaco en 1972, et la Conférence des Nations Unies sur la cartographie, qui se réunira à Londres la même année, examineront l'une et l'autre ce sujet. Le présent document a pour but à la fois d'apporter des précisions sur les travaux effectués par le Bureau hydrographique international (BHI) et l'Association internationale d'océanographie physique (AIOP) en vue de mettre au point une nomenclature de ce type, et d'expliquer la position que la délégation canadienne adoptera à ces deux conférences.

BREF HISTORIQUE DES TRAVAUX ENTREPRIS DANS CE DOMAINE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Le 22 septembre 1952, les principes généraux qui doivent guider le choix de la terminologie sont adoptés (référence 2).

De 1952 à 1962, divers termes spécifiques sont choisis, définis et communiqués aux intéressés (références 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9).

* Le texte original de ce rapport, préparé par G. F. Delaney, chef de la Division de la toponymie au Ministère de l'énergie, des mines et des ressources et secrétaire exécutif du Comité permanent canadien des noms géographiques, a paru sous les cotes E/CONF.61/L.32 et Add. 1 et 2.